DOCUMENTS A FOURNIR

Visa Bangladesh | Travail sur passeport

Rappel : Pour que l'on se charge de votre demande de visa,**la première étape est d'effectuer votre commande en ligne.** A l'issue de cette commande en ligne, vous recevrez automatiquement par email cette liste de documents à fournir.

Fournir pour la commande :

- 1 Bon de commande à imprimer(ou 1 Feuille libre avec votre numéro de commande).

- 1 Chèque à l'ordre de "RapideVisa" (si vous avez choisi de régler par chèque lors de votre commande) réglant le Total TTC indiqué sur le bon de commande.

Fournir pour CHAQUE demandeur de visa :

Ces documents sont exigés par l'ambassade à ce jour

☑ **1 Passeport original (sans protège-passeport), sur lequel sera apposé le visa :** Signé, valable 6 mois après la date de retour, et comprenant 3 pages vierges dont 2 face à face. Attention, l'ambassade peut refuser tout passeport abîmé.

☑ **1 Copie de la page d'identité du passeport :** la page avec la photo et la signature.

☑ **2 Photos d'identité aux normes NF de moins de 6 mois :** en original et en couleur.

☑ **1 Original de la lettre de mission de la société en France, rédigée en ANGLAIS :** Précisant en anglais le motif du séjour, la prise en charge des frais de séjour et le nom du partenaire au Bangladesh.

☑ **1 Copie de la lettre d'invitation de la société au Bangladesh, rédigée en ANGLAIS :** Mentionnant en anglais ses coordonnées complètes.

☑ **1 Copie de Lettre en anglais d'accord officiel, à obtenir par l'entreprise, selon le cas :**
- Du Bangladesh Investment Development Authority (BIDA)
ou
- Du Conseil de l'investissement concerné (BOI)
ou
- De la zone franche d'exportation du Bangladesh (BEPZA).

☑ ***Suppléments pour les passeports non-français :***
1 Copie d'un justificatif de domicile en France de moins de 3 mois (facture internet, edf...)
+ pour les passeports hors-UE : 1 Copie d'une carte de séjour valide.